

W.M

REÇU LE

20 JUIN 2023

DDTM 76/Urbanisme
Pôle de DIEPPE

Direction régionale
des affaires culturelles



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Le Préfet de région

à

DDTM de Seine-Maritime
BDSA - Pôle de Dieppe
61 Route du Vallon
BP 227
76203 DIEPPE CEDEX

Affaire suivie par :

Laurence ELOY-EPAILLY
02.32.10.70.73
laurence.elay-epailly@culture.gouv.fr

Références : PC07647323L0001-1

À l'attention de Monsieur William MICHEL,

CAEN, le 14 JUIN 2023

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT (SEINE-MARITIME), 2023 – Les Bouleaux – Parcelles ZC 45, 12, 23
PC07647323L0001
Votre courriel du 13 juin 2023
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 13 juin 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Normandie,
Pour la directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie,

Fabrice HENRION